



PRIX CNSA
Lieux de vie
collectifs &
autonomie

A green circular graphic containing the text 'PRIX CNSA' in bold black letters, followed by 'Lieux de vie collectifs & autonomie' in green. To the right is a smaller green circle containing a white hand holding a yellow building icon.

Lauréats
2016



Pour chaque projet en lice, le jury, présidé par l'architecte Thierry Van de Wyngaert, a été attentif aux aspects suivants :

- la méthodologie de conduite du projet et le parti architectural retenu, en fonction des besoins et des attentes des résidents et personnels, du dialogue maître d'ouvrage-maître d'œuvre, du parti pris du projet d'établissement ;
- l'adéquation du projet d'établissement avec le programme architectural ;
- le choix de l'implantation de la structure et son insertion dans le tissu urbain ou rural ;
- le cadre de vie pour les usagers et les professionnels ;
- l'accessibilité et la qualité d'usage des espaces et des équipements ;
- la fonctionnalité pour les professionnels ;
- la prise en compte de la problématique du développement durable ;
- la prise en compte des nouvelles technologies ;
- le prix de revient de l'opération et son impact sur les finances individuelles et collectives (pour les catégories « réalisation ») ;
- l'aspect novateur du projet présenté (pour le concours d'idées).

En 2016, les mentions spéciales « Personnes handicapées et place des aidants », soutenue par le CCAH, et « Alzheimer et place des aidants », soutenue par la Fondation Médéric Alzheimer, n'ont pas été décernées. Au regard des critères, les membres du jury auraient souhaité attribuer la mention « Alzheimer et place des aidants » à l'EHPAD La Sérigoule de Tence. Or, le règlement du concours interdit de remettre un prix et une mention au même établissement.

Prix de la réalisation médico-sociale pour personnes âgées

L'EHPAD La Sérigoule (43)



Reconstruit afin d'humaniser les locaux et de tenir compte de l'avancée en âge des aînés, l'EHPAD public de Tence se situe dans le centre-ville de la commune. Le projet possède son identité propre : un grand volume courbe abrite les lieux collectifs. Le bâtiment marque une rupture par rapport à ses volumes connexes, d'une architecture plus calme, qui font le lien avec l'environnement. Identifiable depuis le village, il constitue une accroche urbaine et la nouvelle image de l'établissement.

Un centre multipôle qui répond aux besoins de tous

Véritable lieu ressource pour le territoire, l'établissement propose quatre pôles :

- un EHPAD classique de 65 places ;
- un pôle Alzheimer qui comprend une unité protégée Alzheimer, un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) et un pôle sensoriel ;
- un pôle d'aide et de répit aux aidants composé d'un accueil de jour, d'un hébergement temporaire et d'un relais pour les aidants ;
- un pôle handicap, qui comprend une unité de vie pour personnes déficientes intellectuelles, un accueil de jour pour les personnes souffrant de troubles psychopathologiques, un pôle pour personnes cérébrolésées et maladies neurodégénératives, et des appartements en ville.

Situé à Pourrières, le foyer de vie L'Afidamen a été conçu pour concilier intimité et sociabilité.

Il est structuré en petites unités de vie de dix personnes, composées d'une partie collective et d'une partie privative.

Un patio lumineux crée une respiration entre ces lieux de vie. Un accueil spécifique de résidents de plus de cinquante ans favorise les liens intergénérationnels. La conception bioclimatique du bâtiment permet un confort thermique, assuré par géothermie et capteurs solaires. Cette structuration résulte de la volonté des résidents de participer à des projets écocitoyens.

Un établissement ouvert pour favoriser la socialisation des résidents

Géré par l'association Les Hauts de l'Arc, qui défend la réalisation d'établissements à petits effectifs dans un environnement favorisant le lien social, L'Afidamen est implanté au cœur du village, dans le quartier de l'école primaire et à deux pas des commerces de proximité, ce qui permet aux résidents de participer aux activités des associations environnantes ou aux événements festifs de la ville. Le jury a été particulièrement sensible au projet d'établissement, qui offre aux personnes accueillies un cadre de vie sécurisant et adapté tout en leur permettant de vivre leur citoyenneté.



Le foyer de vie
« L'Afidamen » (83)

Prix de la réalisation
médico-sociale pour
personnes handicapées

Prix concours d'idées

HASPA

Hameau d'accompagnement sécurisé pour personnes âgées



Le projet, porté par Laure Roumanille, Justine Langlade et Micky Falavel, vise à permettre à un village de garder en son sein sa population vieillissante. L'idée consiste à implanter au cœur d'un village plusieurs unités d'habitations individuelles spécialement équipées pour des personnes âgées. Ce « hameau » est conçu de façon à rendre invisibles les activités d'aide et de soin : les professionnels sont en tenue de ville et les locaux techniques, intégrés à l'architecture du village. La construction, ouverte et incorporée au village, a pour ambition de conserver autonomie et participation à la vie citoyenne des habitants.

Un hameau qui peut s'implanter en différents lieux

L'originalité du projet vient du fait que l'HASPA peut prendre place dans tout village de moins de 400 habitants avec une population vieillissante et peu de commerces. Le lieu doit également disposer d'un bâtiment principal avec un fort potentiel de développement, afin d'accueillir de nouveaux commerces, et d'un terrain libre à proximité pour implanter une quarantaine d'habitations. Les étudiants proposent deux localisations : le village de Sainte-Croix, dans la Drôme, et la commune de Saint-Jean-de-Buèges, dans l'Hérault.

Jordan Bocquillon, Antoine Deltheil, Olivier Fresneda et Léonard Gouy proposent de réhabiliter les locaux inutilisés des bains municipaux de Strasbourg, un bâtiment avantageusement situé entre le centre-ville et le campus universitaire, pour implanter un lieu de vie pour personnes âgées. Leur volonté est de créer une interaction entre les personnes âgées et les usagers des bains municipaux, afin que les premiers ne soient pas isolés, mais au contraire moteurs de la redynamisation du lieu grâce aux rencontres avec le public.

Entre espaces intimes et espaces publics

Dans ce projet, les résidents pourraient profiter d'un accès privilégié aux bains et de la proximité du corps soignant. En effet, une partie du bâtiment est occupée par un pôle santé.

Le jury a aussi été sensible à la volonté des étudiants de séquencer le parcours jusqu'à la chambre, pour reconstituer un intérieur intime dissocié de l'espace public.

Le projet résulte d'une volonté de répondre de manière concrète aux préoccupations des personnes. Ainsi, les étudiants ont effectué une visite d'un EHPAD où ils ont pu recueillir des témoignages de personnes âgées et de leurs familles.



Un souffle de jeunesse pour les bains municipaux

Mention spéciale du jury pour le concours d'idées

Le prix CNSA a pour vocation de renouveler la conception des lieux de vie collectifs accueillant des personnes âgées ou handicapées. Bien plus qu'un prix d'architecture, il valorise la réflexion commune des maîtres d'ouvrage et des architectes pour construire ou moderniser des établissements qui prennent en compte le projet de vie des résidents. Cette année, près de 30 binômes gestionnaires-architectes et étudiants ont participé au concours. Initié par la Fédération hospitalière de France et les acteurs du secteur médico-social en 2007, il est organisé depuis huit ans par la CNSA, en collaboration avec la Direction générale des patrimoines.

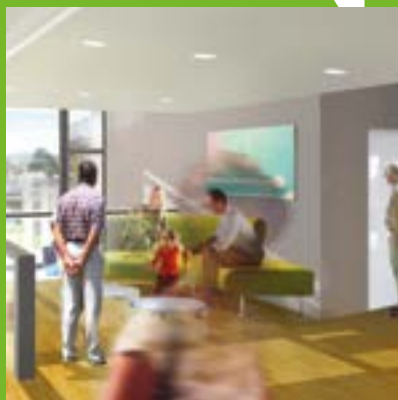
Prix de la réalisation médico-sociale pour personnes âgées / 30 000 €

L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) La Sérigoule, situé à Tence, en Haute-Loire, réalisé avec le concours du cabinet d'architecture Genius Loci.

Prix concours d'idées / 8 000 €

HASPA (Hameau d'accompagnement sécurisé pour personnes âgées), imaginé par Laure Roumanille, Justine Langlade et Micky Falavel, étudiants à l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier.

« Une construction contemporaine pensée comme une véritable plateforme de services »



« L'HASPA inscrit le vieillissement dans une perspective de développement continu de l'être humain au sein de son environnement »

« Vivre dignement implique une participation à la vie en société, l'insertion et la reconnaissance des personnes »



« Ce projet se construit dans une démarche qui vise à lutter contre l'isolement des seniors. L'intégration à la société d'un lieu de vie collectif pour personnes âgées peut être enrichissante pour tous »

Prix de la réalisation médico-sociale pour personnes handicapées / 30 000 €

Le foyer de vie L'Afidamen, situé à Pourrières, dans le Var, géré par l'association Les Hauts de l'Arc. Projet réalisé avec le concours du cabinet d'architecture Atelier Nerin.

Mention spéciale du jury pour le concours d'idées / 4 000 €

« Un souffle de jeunesse pour les bains municipaux » imaginé par Jordan Bocquillon, Antoine Deltheil, Olivier Fresneda et Léonard Gouy, étudiants à l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg.

Rendez-vous à l'automne 2016
pour participer à l'édition 2017, qui sera
réservée aux étudiants invités à contribuer
au concours d'idées.

www.prix-autonomie.cnsa.fr
prix.autonomie@cnsa.fr

**La CNSA remercie
l'ensemble des partenaires du Prix :**

L'ADF, l'AD-PA, Agevillage, l'ANAP, l'APF, le CCAH, la CNAV, la revue d'architectures, Ehpa presse, la FEHAP, la FHF, la FNADEPA, la FNAQPA, la Fondation des caisses d'épargne pour la solidarité, la Fondation Médéric Alzheimer, France Alzheimer, la maison de l'architecture de Haute-Normandie, le Mensuel des maisons de retraite, Oger International, OPQIBI, Pro BTP, le SYNERPA, l'UNAPEI, l'UNIOPSS, ainsi que la Direction générale de la cohésion sociale, la Direction générale des patrimoines, les agences régionales de santé de Nouvelle Aquitaine et de Normandie.

avec le soutien de



en collaboration
avec

